**Interviews de l'UIT: Andrea Saks, Présidente de l'Activité conjointe de coordination de l'UIT sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA-AHF)**

Qu'est-ce qui vous a amenée à défendre, tout au long de votre vie, la cause de l'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées?

Quand j'étais petite les TIC n'existaient pas et mes parents étaient sourds. Je suis en effet ce qu'on appelle un enfant "CODA", c'est-à-dire un enfant entendant né de parents sourds. Il était donc logique pour moi de poursuivre leur travail, qui est devenu le mien.

Aux Etats-Unis, dans les années 1960, mes parents ont été à l'origine du textophone, téléphone utilisé par les sourds. Petit à petit, ce système s'est développé dans d'autres pays, en particulier en Angleterre, mais aussi ailleurs. Les sourds ont donc pu commencer à communiquer en temps réel par téléphone.

Qu'est-ce qui vous a amenée à vous engager pour l'accessibilité à l'UIT?

Le problème était en fait que tout le monde souffrait de ce qu'on appelle le "syndrome NIH", acronyme de l'expression anglaise "not invented here", c'est-à-dire que personne ne voulait reprendre ce qui avait déjà été fait par d'autres, chacun voulant procéder à sa façon. Ma mère avait été élevée en Angleterre et tous ses amis voulaient avoir la même autonomie que celle dont commençaient à bénéficier les sourds aux Etats-Unis. Nous nous sommes donc mis à la tâche.

Notre système n'a pas été utilisé car le pays souhaitait aller vers une technique différente, plus moderne selon lui. La Grande-Bretagne était en train de mettre en place le système Telecom Gold, sorte d'ancêtre du courrier électronique. Il n'y avait pas de courrier électronique à cette époque, pas d'Internet, pas de téléphonie IP non plus, il y avait juste le téléphone et le télex.

Nous avions des équipements compatibles. Nous pouvions parler. Deux personnes de pays anglophones pouvaient converser. Les sourds pouvaient communiquer d'une rive à l'autre de l'Atlantique, le seul obstacle étant, bien sûr, le prix de la communication.

Mais l'Angleterre a évolué. D'autres pays avaient créé d'autres protocoles, si bien que les textophones n'étaient pas compatibles; il fallait tout normaliser. C'est pour cela qu'en 1991, Dick Brandt, alors Vice-Président de la Commission d'études 17 du CCITT et futur "père" de la norme UIT-T V.18, m'a repérée et fait venir à l'UIT. C'est alors que nous avons commencé à travailler sur la première norme relative à l'accessibilité.

Quelles sont les grandes étapes dont vous avez été témoin au cours de votre carrière pour faire avancer la cause de l'accessibilité pour les personnes handicapées?

Eh bien, textophone – qui a été le tout premier outil – mis à part, l'une des inventions les plus prodigieuses a été le SMS. Les personnes sourdes pouvaient, pour la première fois, avoir un téléphone mobile et communiquer comme tout le monde – non seulement entre elles, mais aussi avec les personnes entendantes. Cette invention a vraiment été déterminante. Puis, il y a eu bien sûr le courrier électronique.

Par la suite, grâce à des outils comme Skype ou d'autres moyens de communication par vidéo, nous avons pu converser – avec les mains et en langue des signes – et nous parler. Il ne faut pas croire que tous les sourds s'expriment en langue des signes, car on ne naît pas forcément sourd. Au départ, les sourds étaient divisés en deux groupes: ceux qui s'exprimaient en langue des signes, généralement issus des groupes à faible revenu, et ceux qui avaient les moyens d'apprendre à leurs enfants à parler et à lire sur les lèvres. Avec l'arrivée des téléimprimeurs, que les sourds ont appelés textophones, toutes ces personnes ont commencé à travailler ensemble. Personne ne les a aidées. AT&T ne les a pas aidées. Autre point important, cette collaboration ressemblait beaucoup à un programme d'entraide à l'échelle des Etats-Unis. Pour la première fois, ces deux groupes ont collaboré. Il y avait donc déjà une certaine cohésion au sein de la communauté des personnes sourdes, cohésion que l'on a retrouvé par la suite dans différentes organisations de personnes handicapées.

Le SMS a incontestablement été une vraie révolution, car il s'agissait d'une technologie portable, et le courrier électronique a pour sa part offert l'immense avantage de permettre aux personnes sourdes de travailler dans le monde "normal". Il s'agit donc à mes yeux des étapes les plus marquantes – sans oublier, bien sûr, par la suite, la vidéo sur Internet pour le langage des signes.

Pensez-vous que la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées a contribué au changement ou a plutôt entraîné une certaine confusion?

Eh bien, c'est un fait, elle a entraîné une certaine confusion.

Ma réponse à la première partie de la question est oui, elle a sans aucun doute contribué à sensibiliser l'opinion. Dans les pays qui l'ont signée et ratifiée, qui se sont donc engagés à la respecter et à rendre compte aux Nations Unies de leur mise en oeuvre, nous avons constaté beaucoup de changements dans la façon de considérer les personnes handicapées et leurs moyens d'accéder aux TIC.

Toutefois, de nombreux professionnels du secteur privé ont beaucoup de réticences – ils ne veulent pas être liés par un instrument dont l'application va leur coûter cher. L'un des principaux problèmes est de savoir ce que l'on entend par "conception universelle"? C'est pourtant une notion très simple: lorsque vous fabriquez quelque chose, vous devez faire en sorte que cette chose convienne au plus grand nombre et puisse être utilisée par le plus grand nombre. Mais cette notion est devenue floue car certains souhaitent utiliser des terminologies différentes comme "conception accessible", "conception pour tous" – ce qui est une aberration, comment voulez‑vous concevoir quelque chose pour tous? – ou différents types d'expression pour dire qu'à défaut de parvenir à appliquer cette notion de conception universelle, nous proposerons celle de conception accessible. Mais tout cela revient au même. Vous devez faire appel à votre imagination.

A l'UIT, un homme adorable nommé Gunnar Hellström, un ancien collaborateur aujourd'hui responsable des services de relais et d'urgence pour les personnes handicapées, y compris pour les personnes sourdes et aveugles, a créé une liste de contrôle sur l'accessibilité, qui permet aux rédacteurs de normes d'envisager les choses sous un autre angle, de se mettre à la place des autres et de se poser la question suivante: "une personne qui n'est pas mobile peut-elle utiliser le résultat de mon travail?". La suite, bien évidemment, est du ressort des professionnels du secteur privé. Ce sont eux qui doivent mettre en oeuvre ces normes, parce que toutes les normes internationales sont d'application volontaire.

Que reste-t-il à faire pour rendre le monde plus accessible, et ainsi, favoriser l'avènement d'une société véritablement intégrée?

J'aime défendre de grands idéaux. Nous avons aujourd'hui plus de droits, nous sommes davantage sensibilisés au problème grâce à l'amélioration des communications, mais le fait est que nous vivons toujours dans des pays différents, avec des façons différentes de voir les choses et des structures différentes. Il appartient aux régulateurs et aux législateurs dans nos pays d'encourager les fabricants à appliquer dans les faits les normes internationales en matière d'accessibilité et de leur donner une dimension mondiale.

Prenons de nouveau l'exemple des sourds, qui est celui que je connais le mieux: il faudra toujours des services de relais pour permettre aux personnes sourdes de communiquer avec des personnes entendantes ou aux personnes muettes de communiquer avec des personnes qui parlent "normalement". Il faut un intermédiaire, un être humain, pas une machine, un traducteur invisible entre les deux parties, entre les deux personnes, afin qu'une personne entendante puisse appeler directement une personne sourde et que celle-ci puisse recevoir un appel normal. Nous voulons maintenant que cette possibilité s'offre à tous partout dans le monde. D'autres technologies, par exemple les lecteurs d'écran ou des outils de ce type, devraient être normalisées à l'échelle internationale, comme l'est la télécopie. La télécopie, qui a été normalisée par l'UIT, reste l'une des plus grandes réussites en matière de normes mondiales et internationales. Aujourd'hui, si le secteur privé, l'UIT et d'autres organismes de normalisation dans le monde définissent ensemble ce concept dans le contexte de l'élaboration de normes accessibles, et s'ils intègrent des fonctions d'accessibilité dans les normes ordinaires, les TIC ont une chance de devenir accessibles aux personnes handicapées, partout dans le monde.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_